

6

Groupe de travail EPU, 13^{ème} session
Examen de la Tunisie
- 22 mai 2012 -

Déclaration de la Roumanie
Ambassadeur Maria Ciobanu

Madame la Présidente,

Nous souhaitons la bienvenue à la distinguée délégation de la Tunisie et lui remercions pour la présentation du rapport national.

La Tunisie a connu des changements profonds l'an dernier. Malgré les défis d'un processus de transition, parfois long et douloureux, nous avons constaté que les autorités tunisiennes ont prouvé leur engagement à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous tenons aussi à mettre en évidence la qualité de co-auteur assumée par la Tunisie et son importante contribution en ce qui concerne la résolution du Conseil sur les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit, adoptée au mois de mars cette année.

La Roumanie apprécie la politique gouvernementale adoptée par les autorités, qui met l'accent sur l'éducation aux droits de l'homme, notamment dans l'enseignement supérieur, ainsi que pour les responsables de l'application de la loi. A cet égard, nous aimerions demander à la distinguée délégation de la Tunisie d'élaborer sur les mesures concrètes de mise en œuvre de cette politique.

En plus, nous aimerions savoir comment le Gouvernement entend continuer à coopérer avec les défenseurs des droits de l'homme dans la formulation d'un mécanisme global pour atteindre la justice transitoire dans un cadre de consensus national.

Je vous remercie.